

BULLETIN D'INFORMATION DES
COMITES SOCIAUX

DES USINES DE PLANEZE

L. MARBOT & Cie

BATA S.A.

Neuvic sur l'Isle Dordogne

Numéro 8 Spécimen gratuit
Visa Censure Périgueux

Neuvic s/ l'Isle, le 1er août 1944

PREVOYANCE.

En tous temps, un père de famille chargé d'assurer la vie et le bien-être des siens, doit penser au delà du jour présent et s'inquiéter de la façon dont il pourra dans les mois prochains subvenir aux besoins du foyer.

A plus forte raison, dans la situation que nous connaissons maintenant, est-il nécessaire de se préoccuper de rassembler à la maison tout ce qui devra permettre à toutes les personnes vivant sous le toit familial, de vivre pendant les mois à venir.

La sécheresse de la saison rend douteuse une récolte sur laquelle, tous, nous avons compté, et les efforts que nous avons faits en travaillant la terre ne seront pas récompensés comme ils le méritent.

La difficulté des transports, qui chaque jour s'accroît, rend impossible l'acheminement des denrées alimentaires qui nous seraient tellement utiles.

La Commission du Ravitaillement de notre Comité Social fait de grands efforts pour trouver quelques denrées à répartir, mais il y a peu de chance de les trouver actuellement dans la région proche, et les transports font défaut pour aller au loin.

COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION
DU COMITE DE DIRECTION DU COMITE
SOCIAL.-

Au cours de cette réunion il a été réglé des questions assez diverses :

Monsieur FABIAN, Chef du Personnel, est nommé pour être la seule personne autorisée à tiber sur le compte chèque postal de notre Comité Social, en plus du Président.

Ensuite sont solutionnées des questions concernant les secours et les colis aux prisonniers et le ravitaillement.

Composition du Comité d'entraide aux travailleurs français en Allemagne au sein de notre Comité Social :

Président : M. LESPINASSE Auguste,
Contremaître, Conseiller
Municipal,

Vice-
Président : M. LESNE Georges Chef
d'équipe, père dont le
fils est travailleur en
Allemagne.

Secrétaire
Trésorier : M. SAUMANDE Pierre, Chef
Comptable.

Membres : Mmes Vve CHOURY Marguerite
TRILLET Germaine, mères
dont les fils sont tra-
vailleurs en Allemagne.
Mme LACOSTE Henriette.

Dans de telles circonstances, chacun doit garder son sang-froid et continuer à envisager l'avenir avec confiance, mais il serait vain d'espérer que le jour où il n'y aura plus rien à manger à la maison, des secours viendront tout seuls comme par enchantement. Il faut au contraire prévoir que le pire peut se produire et que ce jour-là chaque famille sera heureuse de trouver une petite réserve de denrées bien conservées qui permettra aux enfants et aux parents de s'alimenter.

La Direction de la Société a versé à la Caisse du Comité Social une somme importante qui a été répartie entre les adhérents sous la forme d'une allocation. Il s'agit là d'un don exceptionnel, motivé par les circonstances exceptionnelles dans lesquelles nous vivons, destiné à aider les familles ouvrières dont les économies sont minimes, à traverser la période difficile dans laquelle nous entrons.

Nous vous conseillons donc chaudement d'acheter avec cette allocation les matières non périssables que vous pouvez trouver et de les garder en réserve aussi longtemps qu'il vous sera possible.

NAISSANCES.-

Nous avons appris avec plaisir la naissance d'un petit Patrick, le 13/7/44 chez M. WAHLE Jean, de Francis le 17/7/44 chez M. DISS Albert, de Monique le 29/4/44 chez M. WEISSELDINGER Emile, de Monique le 8/5/44 chez M. HUMBERT, de Daniel le 17/6/44 chez M. GUGLIELMINI, de Jean-Paul le 29/6/44/ chez M. PRADELOU, de Georgette le 26/6/44 chez M. HEILIG.

Nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux de bonne santé aux bébés.

RESULTAT DU C.A.P. et REMISE DES DIPLOMES AUX ANCIENS TRAVAILLEURS.-

Le 22 Juillet 1944 a eu lieu dans la salle de la cantine, la distribution des récompenses aux meilleurs de nos apprentis pour leurs efforts de l'année 1942-43.

Monsieur EDOUARD fit un exposé sur les différents cours qui fonctionnent dans les établissements MARBOT-BATA.

Nous vous donnons ci-dessous les résultats de la section cordonnerie 3ème année, sur 6 élèves présentés, 6 ont été reçus à l'examen de fin d'études professionnelles :

1°- JAMBOIS Augustin avec	317 p.1/2
2°- DUPONT Michel	312 p.1/2
3°- DOCHE Roger	309 p.1/2
4°- VIDAL Marcel	302 p.1/2
5°- MALIGNE Rémy	300 p.1/2
6°- LASSAIGNE Jean	251 p.

A chacun de ces élèves est attribuée une récompense de 500 frs sur le livret de Caisse d'Epargne.

Classement des jeunes filles qui ont passé le Certificat d'Aptitude professionnelle le 7 Juin dernier à Périgueux. Sur l'ensemble des 16 élèves présentées dans le département :

2°- GIOAN Christiane	286
3°- ALLEMANDOU Lucienne	285
4°- NOE Jeanne	277
6°- LACOSTE Marie-Louise	270
7°- HAUBOURDIN Lucette	256
9°- DOWLER Rose	248
13°- SAUMANDE Henriette	236

Afin de matérialiser ces résultats flatteurs, chacune de ces élèves s'est vu attribuer 1.000 frs sur le livret de Caisse d'Epargne.

De nombreuses récompenses furent également remises aux jeunes des cours de 1° et 2° années.

MARIAGES.-

Le 28 avril 1944 a été célébré à Neuvic le mariage de M. BRAUN Jean et de Mlle Léone POUSET.

Le 15 Juillet 1944 a été célébré à Neuvic le mariage de M. CHAMPQUILLON Paul et de Mlle VIDAL Renée de Douzillac.

Nos meilleurs voeux de bonheur et de prospérité.

LE SERVICE DU PERSONNEL COMMUNIQUE :

On demande des jeunes hommes volontaires pour créer une équipe de brancardiers et des jeunes filles pour suivre des cours de secourisme.

Mais si les jeunes retiennent une grande part de notre attention, nous savons reconnaître le mérite de ceux qui ont peiné dans la même usine, dans le même local parfois et peut-être derrière la même machine pendant de longues années.

Il fut remis un diplôme souvenir en même temps qu'une récompense en espèces payée moitié par la Sté MARBOT et moitié par la Sté BATA, à chacun des plus anciens travailleurs de nos Etablissements.

Voir ci-après la liste complète des bénéficiaires :

PROMOTION DU 1er JANVIER 1944

Pour les années de service sont comptées les années de travail consécutif à l'usine, ou pour l'usine, en dépit des interruptions éventuelles pour raisons indépendantes de la volonté du travailleur;

MEDAILLE DE VERMEIL POUR 40 ANNEES DE SERVICE CONSECUTIF OU PLUS

Mme	LAVAUD Marie	Serveuse	52 ans	7.500 francs
M.	CHINOUR Emile	Réparateur	49 "	7.500 "
M.	ASTARIE Gabriel	Magasinier	45 "	7.500 "
Mme	LOMINE Mélanie	Contremaît.	44 "	7.500 "
Mme	PEYRONNIE Amélie	Finisseuse	41 "	7.500 "

MEDAILLE D'ARGENT POUR 30 ANNEES DE SERVICE CONSECUTIF OU PLUS

Mlle	GUICHARD Anaïs	Instruct.	39 "	6.000 "
Mme	PORCHER Eugénie	Finisseuse	31 "	6.000 "
M.	PELAT Marius	Mécanicien	31 "	6.000 "

MEDAILLE DE MERITE AVEC DIPLOME POUR 20 ANNEES DE SERVICE CONSECUTIF OU PLUS

M.	BUCHTA François	Chef atelier	29 ans	4.000 francs
M.	LESPINASSE Augustin	Contremaît.	27 "	4.000 "
M.	DUPEYRAT Pierre	Modelleur	26 "	4.000 "
Mme	FARRE Marthe	Piqueuse	26 "	4.000 "
M.	GRAND Paul	Couseur	26 "	4.000 "
M.	MAZE Gustave	Instructeur	26 "	4.000 "
M.	MEDARD Louis	Couseur	25 "	4.000 "
M.	HELIN Théodore	Coupeur	22 "	4.000 "
Mme	ALLEMANDOU Marthe	Finisseuse	22 "	4.000 "
M.	MAGNE Albert	Coupeur	22 "	4.000 "
M.	MARTRENCHARD Roger	"	22 "	4.000 "
M.	PETIT Louis	Monteur	22 "	4.000 "
M.	PELAT Maurice	Chauffeur	22 "	4.000 "
M.	MAZIERE Antoine	Coupeur	21 "	4.000 "
M.	BRONDEL Louis	Verreur	21 "	4.000 "
M.	PORCHER Gabriel	"	21 "	4.000 "
Mlle	HELIN Raymonde	Piqueuse	20 "	4.000 "
Mme	MARTIN Elia	"	20 "	4.000 "
MME	QUEYROI Céline	"	20 "	4.000 "
M.	BONNEVIN Auguste	Finisseur	20 "	4.000 "

122500